

ISSN 2494-5838

Recueil des actes administratifs

GYgg]cb`Xi`%`'1]`Yh&\$%



**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 19 JUILLET 2019
SEANCE DU 19 JUILLET 2019**

SOMMAIRE

DES DELIBERATIONS A CARACTERE REGLEMENTAIRE

IV - COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CITOYENNETÉ

pages

4004	Bâtir un département d'initiatives citoyennes - mise en place d'un Budget participatif citoyen en Lot-et-Garonne.....	1
-------------	---	---

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CITOYENNETÉ

N° 4004

BATIR UN DEPARTEMENT D'INITIATIVES CITOYENNES - MISE EN PLACE D'UN BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN EN LOT-ET-GARONNE

DECIDE :

- de valider le principe de mise en œuvre d'un budget participatif citoyen lot-et-garonnais qui permettra de soutenir la réalisation de projets d'investissement présentés par des citoyens lot-et-garonnais ;

- de valider les principes généraux suivants qui seront détaillés dans un règlement co-écrit avec le Conseil consultatif citoyen, sur la base des propositions du rapport :

* les projets soumis aux citoyens devront être déposés par des personnes ou des structures associatives et s'inscrire dans une démarche d'intérêt collectif ;

* les projets retenus seront exclusivement des projets d'investissement ;

* chaque canton devra bénéficier de la réalisation d'au moins un projet ;

* une part d'au moins 10 % de ce budget participatif citoyen sera attribuée à des projets présentés par des jeunes âgés de 11 à 20 ans ;

* la réalisation des projets devra obligatoirement relever d'une association ;

* les projets élus devront être réalisés dans l'année suivant leur validation.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 25 Juillet 2019 à la préfecture de Lot-et-Garonne	La Présidente du Conseil Départemental Sophie BORDERIE
Affiché à l'Hôtel du Département le 25 Juillet 2019	

Imprimé en juillet 2019

Certifié conforme :

La Présidente du Conseil départemental,

Sophie BORDERIE

LOT-ET-GARONNE
Le Département



Hôtel du Département - 47922 Agen cedex 9
Tél : 05 53 69 40 00 - Fax : 05 53 69 44 94